

Paris, vendredi 22/05/2020

## **Avant, pendant et après COVID : les fermetures de lits continuent et aucune revalorisation salariale n'est prévue**

Non content d'avoir profondément altéré la confiance des médecins hospitaliers envers les autorités sanitaires, non content de ne pas avoir joué son rôle protecteur envers les personnels soignants du monde hospitalier en ne fournissant ni solutions hydroalcoliques, ni masques de protection de type FFP2 ou même de simples masques chirurgicaux, ni surblouses et surchaussures de protection efficace en quantité suffisante, et en n'appliquant pas une politique d'utilisation des examens diagnostiques à la hauteur des enjeux de santé publique, le gouvernement atteint un nouveau sommet de cynisme.

Ainsi les plans de retour à l'équilibre financier, les COPERMO n'existent plus. Les plans s'appellent désormais plans COVID. Aujourd'hui, ils justifient tout : la remise en cause du secret médical pour une affection que le gouvernement n'a même pas pris la peine d'inscrire dans la loi comme une maladie à déclaration obligatoire, ouvrant la voie à l'arbitraire dans ce domaine : le gouvernement s'arroge le droit de décider arbitrairement quelle maladie doit déroger au secret médical. Le COVID justifie aussi la fermeture des services de soins.

De Limoges à Bordeaux en passant par Brive, des préavis de grève reconductible viennent d'être déposés devant les conditions de travail qui y demeurent inacceptables.

À Saint Etienne, 300 hospitaliers se sont réunis contre un plan de restructuration.

À Lyon, au CHS du Vinatier la direction ferme des services de soins pour laisser des unités COVID vides.

À Nancy, où l'hôpital a été au cœur de la pandémie de Covid-19, une énième « réorganisation », validée en comité interministériel, prévoit la suppression de 600 postes.

À Saint-Etienne, la colère des personnels des CHU éclate contre des restructurations décidées en pleine crise du Covid.

À Lille, les personnels sous l'égide du groupe insuffisance cardiaque et cardiomyopathies s'inquiètent de la dégradation des patients pris en charge des pathologies lourdes depuis le début du confinement, et pour cause.

À Caen, la mobilisation pour souligner le manque de lits du futur CHU avec la suppression de 200 lits est à l'ordre du jour.

À Brest, alors que - comme dans la plupart des établissements - la gestion de la protection des personnels a été calamiteuse avec la fourniture de sur-blouses en tissu, de masques ne respectant pas la norme de conformité européenne, ou de tabliers en bâche agricole, la direction, dans sa logique comptable, fait le tri des heures supplémentaires à payer tout en imposant RTT et congés forcés.

À Toulouse, le personnel à bout de souffle est devant la direction pour demander plus de moyens, avec en retour un directeur général les appelant à la responsabilité et au respect !

À Nice on pratique l'abus de confiance aux signatures de contrats pour les personnels extérieurs qui sont venus apporter leur aide aux collègues en difficulté au CHU.

Au CH de Bayonne, 330 soignant.e.s lancent le mouvement populaire « Bas les masques ! »... on aura compris le message !

À l'APHP c'est « le retour à l'anormalité ».

Dans la plupart des établissements, la pilule passe mal: pas de prime de 1500 euros.

Partout, les directions nous disent : « *la crise n'est pas finie, la sortie de la crise va prendre beaucoup de temps* ». Par conséquent, chacun est prié de comprendre le message : **ce qui va durer, c'est l'organisation actuelle, c'est-à-dire la fermeture** des unités de soins conventionnelles, l'impossibilité d'examiner ses patients en consultation. Le COVID justifie même dans certains établissements que toutes les instances en particulier la CME soient annulées jusqu'à nouvel ordre, les blocs opératoires soient totalement fermés.



Fédération des personnels des services publics et de santé  
FORCE OUVRIERE  
SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS HOSPITALIERS  
SNMH - FORCE OUVRIERE  
153-155 rue de Rome 75017 PARIS  
snmh.fo@fosps.com

D'un côté on remet les enfants de maternelle primaires à l'école dans des conditions carcérales et traumatisantes, de l'autre justifie toutes les mesures incluses auparavant dans les plans de restructuration qui ne s'appellent plus COPERMO ou CREF mais désormais « COVID ».

Les agents quittant leurs postes, volontaires pour aider pour le COVID et recrutés en urgence à qui on avait promis un CDI ? Ils n'auront pas de titularisation, car il n'est pas prévu de changer les feuilles de route. Tout doit se faire dans les budgets prévus.

Nous pensons avec l'histoire de la magnifique gestion des masques qu'on avait atteint le sommet du cynisme.

Il ne s'agit en fait que la partie émergée de l'iceberg. Une médaille nous attend. Une magnifique déclaration le 14 juillet s'annonce. Des postes pour ouvrir les lits COVID quand il le faudra ? Une revalorisation salariale pour maintenir les agents à l'hôpital ? On nous répond : bravo, vous êtes des héros. Une prime, pas pour tout le monde...Peut-être une revalorisation salariale ? Personne n'y croit.

Pendant ce temps, ce sont des centaines de milliards d'euros qui seront utilisés pour « la relance de l'économie » et iront tout droit dans les poches des financiers du CAC 40. Combien pour l'hôpital ?

Médecins et personnels non médicaux, nous avons prouvé que nous étions capables de faire face avec peu de moyens. Néanmoins, le tribu encore incomplètement évalué est déjà trop lourd chez les patients comme chez les soignants. Mais il n'en reste pas moins que nos revendications persistent :

- Revalorisations massives des salaires, pour garder les médecins et personnels non médicaux à l'hôpital.
- Augmentations des postes, arrêt des fermetures de lits, réouverture des lits et unités fermées.
- Abrogation des quotas d'entrée en études de médecine et paramédicales afin de permettre le recrutement de personnel nécessaire au maintien des services.
- Abrogation de l'Objectif National de Dépense d'Assurance Maladie (ONDAM). Retour à un financement du système de santé en fonction des besoins des patients et non en fonction d'une enveloppe financière déterminée à l'avance.
- Respect de l'indépendance professionnelle et du secret médical.

Plus que jamais il est temps de se regrouper, de se réunir pour déterminer ensemble nos revendications qui n'ont pour objet que de permettre aux patients d'être soignés.

Contact : Dr Cyrille Venet, secrétaire général adjoint

Venet\_cyrille@yahoo.com